



CENTRE PASTORAL
HALLES - BEAUBOURG

Monseigneur André VINGT-TROIS
Cardinal-Archevêque de Paris
ARCHEVECHE DE PARIS
10 RUE DU CLOITRE NOTRE-DAME
75004 PARIS

Paris, le 1er juillet 2015

Monsieur Le Cardinal,
Cher Père,

Lors de l'Assemblée des équipes synodales de Paris à laquelle vous nous aviez conviés, le 18 juin, nous étions cinq représentants de l'Atelier "Synode sur la Famille" du CPHB – Saint-Merry.

Unaniment, nous avons apprécié de pouvoir faire connaissance avec d'autres équipes ; nous avons pris quelques contacts afin de pouvoir échanger comme nous le souhaitions depuis que le processus a été lancé dans le diocèse. Nous avons bien retenu vos « *encourage[ments] à poursuivre ce travail pour fracturer les barrières et parler les uns avec les autres* ».

C'était la conclusion de votre intervention que nous avons écoutée - puis lue - avec grand intérêt. D'ailleurs, nous avons indiqué sur le site du CPHB le lien pour la trouver dans le site de l'archevêché : <http://saintmerry.org/intervention-du-cardinal-andre-vingt-trois/>

Nous avons particulièrement apprécié votre attitude d'humilité : « *Sommes-nous prêts à accepter que notre modèle familial ne soit pas universel ?* ». Et que, face à ce que vous décrivez comme un ébranlement social, l'Eglise n'ait pas de solution si ce n'est de demander aux communautés chrétiennes d'accueillir et d'assumer l'expérience particulière des uns et des autres.

Comme nous vous l'avons fait savoir, notre réflexion sur le synode s'est d'abord fondée sur la réalité de vies familiales très diverses au sein de notre communauté ; comme vous le disiez cela a constitué « *une véritable expérience de charité* ».

En faisant le parallèle entre les situations d'un africain polygame et d'un couple européen de divorcés-remariés, vous affirmez que : « *La mission de l'Eglise est de tenir la main des gens et de les aider à marcher* ». Encore faudrait-il ne pas les accabler du poids d'un jugement que vous qualifiez « *d'immoral* ». Comment manifester envers tous une pastorale de miséricorde si les règles demeurent et si la doctrine reste immuable ?

Comme beaucoup, nous fondons de grands espoirs sur les travaux du prochain synode dont l'*Instrumentum Laboris* vient d'être présenté.

En union avec le Pape François, nous comptons sur la manifestation de l'Esprit Saint. Puisse-t'Il vous accompagner au synode, avec nos modestes prières.

En vous remerciant de vos paroles bienveillantes,
nous vous prions de recevoir notre respectueuse considération.

Michel Bourdeau
Responsable de l'Atelier "Synode sur la Famille" du CPHB – Saint-Merry